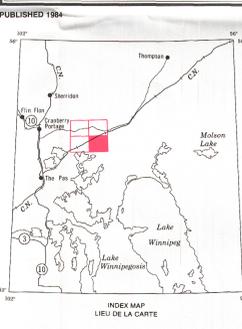


(1 gamma = 1 nanotesla in SI units)
(1 gamma = 1 nanotesla unités SI)



EXPERIMENTAL COLOUR MAP
This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data at the nodes of a regular grid covering the survey area. Each grid cell was 20 m square. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an application colour plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.
The Geological Survey of Canada would appreciate your comments concerning the merits of this type of compilation.
Please address your comments to:
The Director General,
Geological Survey of Canada,
601 Booth Street,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E8,
Canada.

CARTE EXPÉRIMENTALE EN COULEUR
La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatiques. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone des levés. Chaque carré mesure 20 m de côté. Un code de couleur a été attribué à chaque carré selon la valeur aéromagnétique de celui-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. La matrice de données a été placée sur un traceur à jet de couleur APPLICATION afin de donner une carte de couleur identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.
La Commission géologique du Canada aimerait recevoir vos commentaires au sujet de la valeur de ce type de compilation.
Veuillez adresser vos commentaires à:
OBJET: Compositions aéromagnétiques de couleur expérimentales
Directeur général
Commission géologique du Canada
601, rue Booth
Ottawa (Ontario)
K1A 0E8
Canada

EXPERIMENTAL COLOUR COMPILATION
(CALCULATED RESIDUAL TOTAL FIELD)
CARTE EXPÉRIMENTALE EN COULEUR
(CHAMP RÉSIDUEL TOTAL CALCULÉ)
MAP C 20, 349 G CARTE
LAC HARGRAVE LAKE
MANITOBA
Scale 1:50,000 Échelle
Kilometres 1 0 1 2 3 4 Kilometres

EXPERIMENTAL COLOUR COMPILATION
(CALCULATED RESIDUAL TOTAL FIELD)
CARTE EXPÉRIMENTALE EN COULEUR
(CHAMP RÉSIDUEL TOTAL CALCULÉ)
MAP C 20, 349 G CARTE
LAC HARGRAVE LAKE
MANITOBA
Scale 1:50,000 Échelle
Kilometres 1 0 1 2 3 4 Kilometres

DESCRIPTIVE NOTES
The aeromagnetic residual total field information printed on this map was calculated from vertical gradient data by means of a transform in the frequency domain. This procedure was necessary because of severe diurnal conditions which affected the measured total field. The aeromagnetic survey was carried out using two self-orienting cesium vapour magnetometers installed in twin tail booms mounted on the survey aircraft. The magnetometers were vertically separated by a distance of 2.05 metres with each measuring the total magnetic field to a resolution of 0.005 gammas and the data was digitally recorded.
Flight altitude was 150 m above ground at 300 m average flight line spacing, the survey lines were flown in an east west direction using a doppler navigation system.
The vertical gradient data were edited, compiled, and interpolated on a square grid (0.25 cm grid spacing at the published map scale) by computer processes.
Airborne survey and digital compilation was carried out by Resource Geophysics and Geochemistry Division, Geological Survey of Canada. The survey operations took place in July and August 1982 using Beechcraft Queenair 65-590 aircraft C-FW23.
The topography for this map was reproduced from 1:50,000 topographical map sheets, published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.
The survey data used to compile this map is available in digital form from the Geological Survey of Canada on a cost recovery basis.
Copies of this map may be obtained from the Mineral Resources Division, Manitoba Department of Energy and Mines, Winnipeg, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

DESCRIPTION
Les données aéromagnétiques rémanentes sur le champ total de la présente carte ont été calculées à partir de données du gradient vertical au moyen d'une transformation dans le domaine de fréquences. Les sévères conditions diurnes affectant le champ total mesuré ont rendu cette pratique nécessaire. Le levé aéromagnétique a été réalisé au moyen de deux magnétomètres à vapeur de césium à orientation autonome installés sur les longerons jumelés à l'arrière de l'avion utilisé. Une distance verticale de 2,05 m sépare les magnétomètres l'un de l'autre et chaque instrument mesure le champ magnétique total avec un pouvoir de résolution de 0,005 gamma; les données ont été enregistrées numériquement.
Les vols ont été effectués à une altitude de 150 m et l'espacement moyen des lignes de vol principales était de 300 m; le levé a été effectué d'est en ouest, à l'aide d'un système de navigation Doppler.
Une fois vérifiées, compilées et remises à un niveau de référence commun, les données du gradient vertical ont été interpolées par ordinateur sur une grille carrée dont l'espacement entre les mailles mesure 0,25 cm à l'échelle de la carte publiée.
Les levés ont été effectués en juillet et août 1982 au moyen d'un avion Beechcraft Queenair 65-590, immatriculé C-FW23, par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada, qui a également assuré la compilation numérique des données.
La topographie de cette carte a été reproduite à partir de coupures de cartes topographiques à l'échelle de 1:50 000, publiées par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.
Les données des levés aéromagnétiques utilisées pour compiler cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada, moyennant paiement pour recouvrement des coûts.
On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des ressources minérales du ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba, à Winnipeg, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.